



ASM BASKET LE PUY-EN-VELAY 43 AUVERGNE
Chemin de Bonassieux / 43000 LE PUY-EN-VELAY
 N°Affiliation : ARA0043004 / N°Siret : 437 964 398 000 30
 N° d'agrément W432000565

Secrétariat 06 72 36 57 54 - mfvedel@free.fr
 06 89 50 04 13 - marieclauddegauthier7@gmail.com

ADHESION 2019- 2020

Je **soussigné(e)**
 Domicilié(e)
 Téléphone domicile.....
 Téléphone portable.....
Mail

✓ **sollicite** pour la saison 2019-2020 mon adhésion à l'ASM Basket Le Puy en Velay 43 Auvergne.
 O Adhésion nouvelle O Renouvellement.

Cette adhésion se fait

. en mon nom propre étant majeur(e)

. au nom de mes enfants mineurs)né(e) le/né(e) le
 né(e) le/né(e) le

✓ **déclare**, expressément, avoir pris connaissance :

- des statuts de l'association
 - du règlement intérieur qui prévoit notamment que chaque joueur à partir de la catégorie U 13 doit assurer bénévolement l'arbitrage ou le coaching d'un minimum de 3 matchs sur la saison.

- de la fiche ROLES RESPECTIFS et je m'engage à exercer mes devoirs en contrepartie de mes droits

J'ai pu consulter ces documents sur le site internet du club www.asmbasket.com

Je demande un exemplaire papier de

✓ **m'engage** à respecter les dispositions juridiques et internes de l'association.

✓ **joins à ma demande de licence le règlement de la ou des cotisation(s).**

Un règlement en 3 ou 4 fois est autorisé. L'ensemble des chèques sont à joindre à la demande (les encaissements seront différés suivant les indications portées sur ces chèques).

COTISATIONS 2019 - 2020

U 7 <i>Baby</i>	U 9 (1) U11 (2)	U 13 (1) U 15 (2)	U17 M (1) U18 F (2) U20 M (3) U20 F (4)	Senior	Loisir	. Non joueur . Entraîneur diplômé . Bénévole
Année de naissance *						
2013 et après	2011 & 2012 (1) 2009 & 2010 (2)	2007 & 2008 (1) 2005 & 2006 (2)	2003 & 2004 (1) 2002, 2003, 2004 (2) 2000, 2001, 2002 (3) 2000 & 2001 (4)	2000 et avant	-	-
75 €	120 €	140 €	150 €	150 €	90 €	Don mécénat
*années de naissance (les âges s'apprécient au 1 ^{er} janvier de la saison en cours, soit au 1 ^{er} janvier 2020) Tarif minoré à partir du 2^{ème} licencié jeune d'une même famille : - 20 € 2^{ème} enfant / - 30 € 3^{ème} enfant / - 40 € à partir du 4^{ème} enfant						
Ces montants englobent le coût de l'assurance option A - 2,98 € - et les parts reversées à la FFBB, à la Ligue Auvergne Rhône Alpes, aux comités départementaux Loire et Haute-Loire. Le coût de l'assurance option B – indemnités journalières – soit 5,65 € est à la charge du licencié.						

J'**accepte** précisément les dispositions concernant :

- les **rôles respectifs** de chacun des membres du club
- les **assurances** pour participer aux entraînements et aux compétitions
- les conséquences d'être véhiculé (e) pour un **déplacement** ou d'assurer personnellement un transport
- la possibilité pour un responsable d'équipe de faire appel au **corps médical** et aux secours en cas d'accident
- le **droit à l'image** pour le club qui peut communiquer toute photo, dans ses supports d'information ou de communication, des joueurs ou entraîneurs ou dirigeants
- les moyens de communication du club notamment les convocations ou transmissions d'information par **Internet**.

Fait à Le Puy en Velay, le

Le Président du club ou son délégué,

Le licencié,

Cet exemplaire est conservé par le club et peut être mis à disposition du licencié à sa demande.